

# LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION 3<sup>e</sup> et 2<sup>de</sup> GT

The screenshot shows the EduConnect login interface. At the top left is the logo and name 'ÉduConnect'. At the top right is a link '← Changer de profi'. Below the header, there is a section for 'Représentant légal' (Legal Representative). On the left, a box explains that the EduConnect account can be used for online procedures, the ENT workspace, and the school record. The main area contains two login options: 'Je me connecte avec mon compte ÉduConnect' and 'Je me connecte avec FranceConnect'. The first option has input fields for 'Identifiant' (with a 'Mot de passe' field below it) and a 'Se connecter' button. The second option features a 'S'identifier avec FranceConnect' button and a link to 'Qu'est-ce que FranceConnect?'. A blue box on the left highlights that access is granted via the school principal's credentials.

ÉduConnect ← Changer de profi

Représentant légal

**Le compte ÉduConnect peut donner accès :**

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

**Je me connecte avec mon compte ÉduConnect**

Identifiant Identifiant oublié? →

Identifiant au format p.nomXX


Mot de passe Mot de passe oublié? →

**Se connecter**

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

**Je me connecte avec FranceConnect**

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

**Accès avec l'identifiant et le mot de passe du compte parent transmis par le chef d'établissement**

# LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION 3<sup>e</sup> et 2<sup>de</sup> GT

The screenshot shows the EduConnect interface. At the top left is the logo of the Ministry of National Education, Youth and Sports. The main heading is 'ÉduConnect' with the subtitle 'Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements'. Below this, a section titled 'Je sélectionne mon profil' offers two choices: 'Représentant légal' (represented by an icon of an adult and a child) and 'Élève' (represented by an icon of two children). To the left of these options, a text box explains the benefits of the EduConnect account.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ÉduConnect**  
Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements

**Je sélectionne mon profil**

**Le compte ÉduConnect peut donner accès :**

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

**Représentant légal**

**Élève**

**Le compte d'un représentant légal** permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe ;

**Le compte d'un élève** permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

# LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION 3<sup>e</sup> et 2<sup>de</sup> GT

ACADÉMIE DE POITIERS

Scolarité Services

Accueil Mes services Contact Espace famille

## Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements

### Message de l'établissement

Bienvenue dans Scolarité services

Sur la page d'accueil de Scolarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement

Une question, besoin d'aide ? Assistance

# LE SERVICE EN LIGNE

## ORIENTATION palier 3<sup>e</sup>

3e générale, prépa-métiers, SEGPA, EREA

# **La saisie des intentions sur le service en ligne orientation**

# Saisie des intentions provisoires par un seul des représentants légaux de l'élève (3 maximum en 3<sup>e</sup>)

The screenshot shows a user interface for 'Mes services' (My services) with a navigation menu on the left and a main content area. The navigation menu includes 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation' (highlighted), and 'Fiche de renseignements'. The main content area features four cards representing different stages of the orientation process: 'Phase provisoire Intentions Courant 2<sup>e</sup> trimestre', 'Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre', 'Phase définitive Choix définitifs Courant 3<sup>e</sup> trimestre', and 'Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre'. Below these cards, there is a section titled 'Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :', followed by a bulleted list of options: '2<sup>de</sup> générale et technologique ;', '2<sup>de</sup> professionnelle ;', and '1<sup>re</sup> année de CAP.'. This is followed by explanatory text about the class council's role and a list of resources for preparation, including the CDI/CIO, the Onisep website, and a specific page on orientation in 3<sup>e</sup> and school placement. A prominent blue button at the bottom right reads 'Je saisis les intentions d'orientation'.

Un calendrier et une présentation de chaque phase permet de se repérer dans les différentes étapes avant de saisir les intentions d'orientation

# Saisie des intentions provisoires par un seul des représentants légaux de l'élève (3 maximum en 3<sup>e</sup>)

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les intentions doivent être validées pour être enregistrées

Comme sur la fiche dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques.

# Saisie des intentions provisoires par un seul des représentants légaux de l'élève (3 maximum en 3<sup>e</sup>)

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2<sup>de</sup> professionnelle

1<sup>re</sup> année de CAP

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement



# Saisie des intentions provisoires par un seul des représentants légaux de l'élève (3 maximum en 3<sup>e</sup>)

→ Rang 2

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2<sup>de</sup> professionnelle

1<sup>re</sup> année de CAP

---

**Sous statut scolaire**  
Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

**Sous statut d'apprenti**  
Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

Possibilité de cocher les 2 statuts de formation : sous statut scolaire / sous statut d'apprentissage

# Saisie des intentions provisoires par un seul des représentants légaux de l'élève (3 maximum en 3<sup>e</sup>)

**Intentions d'orientation**

Deuxième trimestre :  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

☞ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Rang 1** ↑ ↓ 🗑️  
2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STMR →

**Rang 2** ↑ ↓ 🗑️  
2<sup>de</sup> professionnelle  
spécialité(s) ou famille(s) de métiers : métiers de la relation client  
Statut : scolaire →

+ Ajouter une intention

Annuler Valider les intentions

Les intentions peuvent être reclassées et supprimées

Les intentions peuvent être modifiées à partir de la flèche

Les intentions ne sont pas enregistrées sans la validation

# Validation des intentions provisoires



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est affiché et doit être validé pour être enregistré**

# Validation des intentions provisoires

Actualités

Bourse de lycée

**Orientation**

Fiche de renseignements

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vos intentions ont bien été validées**

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services.

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

**Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est transmis à chaque représentant légal**

**Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation**

# **Saisie de l'accusé de réception des avis provisoires sur le service en ligne Orientation**

# Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

**Mes services**

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements

Phase provisoire Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre</b>	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre
--	--	--	---

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le Téléservice Affectation les offres de formation après la 3 e pour vous informer.

**Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe**

**Nouveauté 2022**

**L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux**

# Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

**Avis provisoires**

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION  
Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :

ⓘ  
**Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation**  
Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

**Rang 1 : 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR**  
Avis défavorable

**Rang 2 : 2<sup>de</sup> professionnelle**  
Avis favorable  
Spécialité ou famille de métiers demandée : métiers de la relation client  
Sous statut scolaire.  
Spécialité ou famille de métiers conseillée par le conseil de classe :  
Alimentation

**Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :**  
1<sup>re</sup> année de CAP  
Conseil sur la spécialité : Cuisine

**Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :**  
Motivation pour la voie professionnelle, le projet est construit

**Retour des représentants légaux sur l'orientation**

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (\*)

Si je souhaite consulter ces avis provisoires

**Valider**

Avis favorable, défavorable ou réservé pour chaque rang d'intention

Affichage des recommandations pour une voie d'orientation non demandée

Il faut cliquer sur « J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe » avant de valider.

# Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

## Retour des représentants légaux sur l'orientation

Nom Prénom a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe le 21/11/21 à 16:27.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

**Un message s'affiche sur le service en ligne Orientation lorsque le représentant a accusé réception de l'avis du conseil de classe pour que l'élève et le 2ème représentant légal en soient informés.**

**Il n'y a pas d'envoi de courriel en parallèle.**